

# rer Julian »

**Stella, la femme de Julian Assange :**  
« Il ne peut pas se défendre correctement. »

© PIERRE-YVES THIENPONT.

du cas de Julian pour les médias européens, par exemple. Si Julian est venu au sein de l'Union européenne pour publier, c'est parce qu'il croyait que c'était un endroit sûr. Puis, il y a eu le Brexit. Les Etats-Unis partent du principe fou que leurs lois sur l'espionnage et le secret s'appliquent partout dans le monde. C'est intolérable. Il n'y a pas de liberté de la presse, en fait. C'est du marketing. Parce que si vous suivez la logique américaine, chaque pays pourrait poursuivre n'importe qui n'importe où ; et emprisonner des journalistes parce qu'ils ont publié des informations correctes, même s'ils révèlent les crimes les plus abjects. C'est fou. Est-ce que la presse comprend vraiment bien ce qui est en jeu ? Elle a été lente pour comprendre de quoi Julian était accusé (publications sur l'Irak, l'Afghanistan, Guantanamo, les câbles diplomatiques). C'est une erreur des rédactions de ne pas considérer ce cas comme prioritaire. Si Julian venait à être extradé, on sait ce qu'il va se passer aux Etats-Unis. Cette bataille se passe ici, en Europe, et concerne des activités qui se sont déroulées ici. Il s'agit de défendre des principes. Le Royaume-Uni devrait juste suivre ses propres règles au lieu de les tordre.

**S'il est extradé, ce sera la porte ouverte à d'autres cas...**

Il y en aura d'autres, évidemment. Ils ont d'autres journalistes de WikiLeaks dans leur viseur. Rien que le fait que la CIA en 2021, durant la présidence de Trump, a planifié le kidnapping et l'assassinat de Julian sur le sol européen devrait faire comprendre qu'il faut le protéger et ne pas l'envoyer vers un pays qui a envisagé de l'assassiner. Je ne comprends pas en quoi il y a matière à controverse, je pense juste que les gens ont peur.

**La semaine dernière, la Russie a arrêté un journaliste du Wall Street Journal pour espionnage. Qu'est-ce que les Etats-Unis vont pouvoir leur dire alors qu'eux-mêmes poursuivent un journaliste australien pour espionnage ?**

Ils n'ont aucune crédibilité en la matière. Critiquer un autre pays qui viole les mêmes principes est une performance, tout le monde s'en rend compte. Les poursuites américaines contre Julian sont la principale menace contre la liberté de la presse dans le monde. C'est la base d'un nouveau modèle pour poursuivre des journalistes. C'est une attaque contre la possibilité de dire la vérité.

**Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

Je pense que les choses sont en train de changer. Je ne sais pas dans quelle mesure c'est visible en Belgique, mais le cas de Julian est devenu emblématique. Dans un talk-show très populaire aux Etats-Unis, Russell Brand a cité Julian et Snowden comme exemples de gens qui sont poursuivis pour avoir révélé la vérité sur des choses très graves. Tout le monde a applaudi. Julian a été cité pour le prix Sakharov, quelque chose qui était inenvisageable il y a quelques années. Il y a de plus en plus de soutien dans l'opinion publique. Au Royaume-Uni, on a réussi à mobiliser plus de 10.000 personnes pour encercler le parlement. Amnesty, Human Rights Watch, les associations de défense des journalistes et de la liberté de la presse sont tous sur la même longueur d'onde. Les politiciens sont souvent un peu mous, mais en Australie, le Premier ministre a clairement apporté son soutien et demandé sa libération. C'est un tournant majeur. C'est le cas aussi dans d'autres pays comme le Brésil, l'Argentine ou le Mexique. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni doivent se rendre compte qu'il est temps de le libérer et que le coût de le garder en prison est trop élevé.

## Deux journalistes expulsées du Burkina Faso

**Nouveau coup dur pour la liberté de la presse au Burkina Faso : la junte militaire au pouvoir a expulsé, samedi, les correspondantes de deux quotidiens français, Le Monde et Libération. Les relations entre Ouagadougou et Paris se dégradent depuis le coup d'Etat d'Ibrahim Traoré, militaire burkinabé. Ces expulsions de Sophie Douce et d'Agnès Faivre sont intervenues cinq jours après la suspension de la chaîne de télévision France 24 et quatre mois après celle de la radio RFI.** AFP



*Le Royaume-Uni et les Etats-Unis trahissent les fondements mêmes d'une véritable démocratie*



## ABONNÉS



Sur notre site, la bande annonce, en version originale, du film « Ithaka : A fight to free Julian Assange ».

## BRUSSELS AIRPORT

# Les nuisances sonores coûtent cher à la collectivité

Selon une étude, les nuisances sonores autour de Brussels Airport affectent 220.000 personnes et peuvent générer une lourde facture à la Sécurité sociale. Les associations environnementales soulignent les limites à imposer.

ÉRIC RENETTE

Les nuisances sonores générées par l'activité aérienne ont un coût économique élevé sur la Sécurité sociale : c'est la conclusion d'une étude menée par le Bond Beter Leefmilieu, le réseau des associations environnementales en Flandre. Le moment n'est pas innocent : il s'inscrit dans la procédure de renouvellement du permis d'environnement de l'aéroport national de Bruxelles.

Une des astuces de l'association a été de commander son étude à Envisa, le consultant français déjà choisi par le fédéral pour réaliser une étude d'incidence sur l'activité de Brussels Airport : une étude réclamée par la Justice dont la première version était très décevante, mais nettement améliorée dans une deuxième phase. Deuxième point salubre : ne pas communautariser les nuisances d'un côté ou de l'autre des frontières linguistique ou communales. Globalement, Bond Beter Leefmilieu insiste sur le fait que le bruit et ses effets sur les riverains ne sont pas pris suffisamment en compte dans les permis, c'est un constat qui s'impose à tous.

La première donnée que le consultant Envisa a cherchée, c'est le calcul du nombre de personnes affectées, réellement et potentiellement, par le bruit des avions autour de l'aéroport. L'utilisation de la carte reprenant l'indice Lden (niveau moyen « day-evening-night ») permet de définir que 220.000 personnes sont hautement ennuyées par le bruit, l'indice Lnigt (niveau moyen durant la nuit) calculant le pourcentage des riverains dont le sommeil est perturbé.

L'étude rappelle que le bruit est une nuisance qui affecte les corps sans que, parfois, on en soit conscient : « Notre corps associe inconsciemment le bruit au danger. En conséquence, notre corps se met en état de défense, ce que l'on appelle la "réaction de lutte ou de fuite". Après tout, notre ouïe a été développée comme une alarme ingénieuse et efficace fonctionnant 24 heures sur 24, qui nous avertit du danger jour et nuit. »

De ces ajustements, Envisa et le Bond arrivent à la conclusion que 220.000 riverains sont donc « fortement incommodés » par le bruit, 109.000 voient leur sommeil gravement perturbé, 51.000 sont exposés à un risque accru d'hypertension et 2.000 risquent « fortement de développer une maladie cardiaque ischémique (crise cardiaque, angor de poitrine...) ».

L'étude ne s'arrête pas là : elle utilise

une méthodologie pour transformer ces risques en coûts sonnants et réverbérants pour le système de santé publique belge. Qui s'élèverait à plus d'un milliard d'euros, soit 36.000 euros par vol de nuit. Statistiquement s'entend. Le calcul du coût social est basé sur la « méthode Quinet », utilisée en France et traduisant le coût de ces risques en AVCI (années de vie corrigées de l'incapacité) ou en nombre d'années de vie en bonne santé perdues, sans tenir compte des médicaments et de l'hospitalisation (une méthode qui voit ses origines dans une étude flamande de 2002). Les nuisances par le bruit « coûteraient » 4.380 AVCI et les perturbations du sommeil, 7.630. La commission Quinet ayant évalué qu'une année de vie en bonne santé équivalait à 132.000 euros, on arrive à un total théorique de 1,007 milliard d'euros.

## L'aéroport veut encore se développer

L'analyse des résultats du Bond Beter Leefmilieu s'appuie aussi sur le fait que le médiateur fédéral ait récemment dénoncé que l'aéroport ne respectait pas certaines injonctions sonores du précédent permis (zone d'essai des réacteurs, mur antibruit autour de l'aéroport) et qu'il compte se développer dans les années prochaines années en assurant que ça ne causerait aucune nuisance supplémentaires... Mais l'association estime qu'une augmentation de 20 % du nombre de passagers et un doublement du tonnage de marchandises transportées se traduira par « des avions plus nombreux et plus grands, mais aussi par une augmentation de 43 % du nombre de camions et de 9 % du nombre de voitures particulières sur les routes ».

Conclusion de l'étude : le réseau d'associations environnementales renvoie au « plan d'avenir » qu'il a concocté pour l'aéroport (1), basé sur quatre mesures « visant à réduire considérablement les dommages sanitaires et environnementaux causés par le trafic aérien, sans affecter l'emploi et l'accessibilité de notre pays » : la suppression progressive des vols de nuit, la limitation du nombre de mouvements aériens permis, la création d'une zone de basse émission (bruit, CO<sub>2</sub>) et, enfin, « des normes en matière de bruit et de fréquence de survol pour l'aviation en Flandre ».

(1) [bondbeterleefmilieu.be/nous-n-en-dormons-plus](http://bondbeterleefmilieu.be/nous-n-en-dormons-plus)

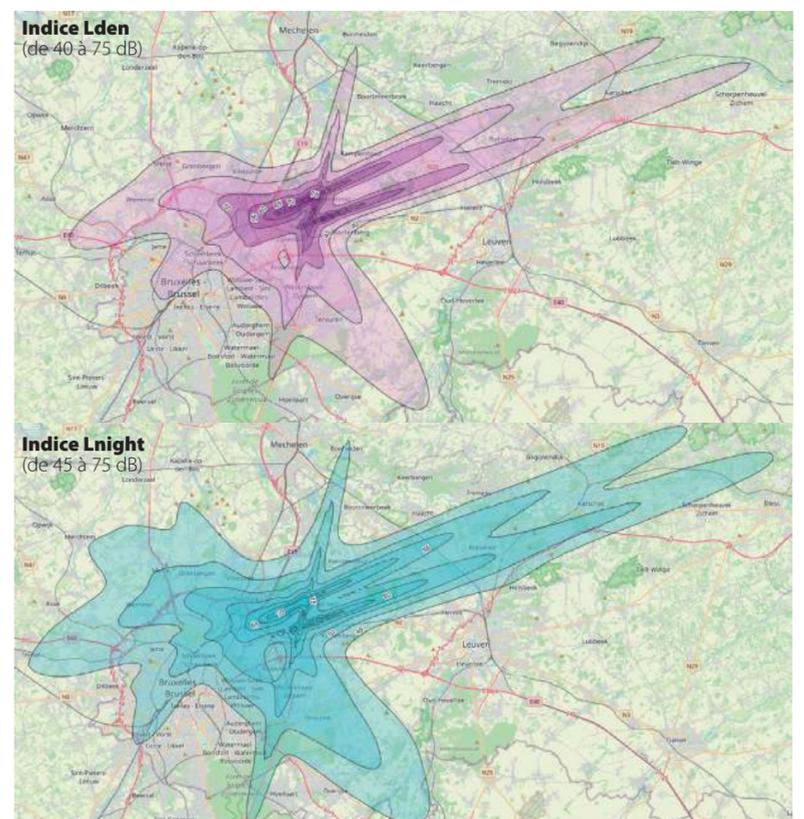
*Notre corps associe inconsciemment le bruit au danger. En conséquence, notre corps se met en état de défense, ce que l'on appelle la « réaction de lutte ou de fuite »*

L'étude du Bond Beter Leefmilieu



## Contours de bruit autour de l'aéroport de Bruxelles-National

L'indice Lden (niveau moyen « day-evening-night ») permet de définir que 220.000 personnes sont hautement ennuyées par le bruit, l'indice Lnigt (niveau moyen durant la nuit) calculant le pourcentage des riverains dont le sommeil est perturbé.



Source : ENV-ISA